

AQVITANIA

supplément 4, 1990

Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Age entre Loire et Pyrénées

Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987

éditions de la Fédération Aquitania

SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
Région Aquitaine	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT	9
Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	
Yan LABORIE	23
Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	
Jean-Bernard MARQUETTE	31
Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	
Sylvie FARAVEL	53
L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU	63
Une tour-ostal à Agen	
Yan LABORIE	75
Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	
Région Limousin	
Bernadette BARRIERE	93
Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	
Geneviève CANTIÉ	103
Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	
Philippe COUANON	115
Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	
Région Midi-Pyrénées	
Benoit CURSENTE	123
Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	
Gérard PRADALIÉ	133
Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	
Jean CATALO et Joseph FALCO	137
L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	
Région Poitou-Charentes	
André DEBORD	151
La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	
Raymond PROUST	162
Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>	
Louis-Marie CHAMPÈME	163
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions	
Alain OLLIVIER	173
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne	
Christian RICHARD	177
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats	
Jacques DASSIÉ	183
Archéologie aérienne et informatique	
Patrick PIBOULE	191
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.	
Conclusion	
Jean-Marie PESEZ	203
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions	

André DEBORD

La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.

Voici bientôt un siècle et demi qu'Arcisse de Caumont commençait à Caen son "cours d'Antiquités monumentales" (1830), qui fait de lui un des pionniers de la recherche en matière de fortifications de terre¹. Mais, alors que les ruines des vieux châteaux de pierre enflammaient d'enthousiasme, un peu légèrement sans doute et non sans arrière pensée idéologique, poètes et antiquaires de l'époque romantique, les vestiges incertains des enceintes et des mottes médiévales attiraient beaucoup moins l'attention, et, dans les statistiques monumentales qui se multiplient partout dans la première moitié du XIX^e siècle, mottes et enceintes font pauvre figure, quand elles ne sont pas mises au compte des périodes antérieures, romaines voire préhistoriques. Qualifiées de *tumulus* ou de *tombelles celtiques*, si d'aventure on s'avisait de les fouiller, c'était dans l'espoir d'y trouver une tombe inviolée de "l'époque des dolmens". Aussi bien les historiens de la Société ignoraient ces recherches ou n'y voyaient qu'un intérêt purement anecdotique.

Et, lorsque C. Enlart synthétise la somme de connaissances acquises dans son "manuel d'archéologie française", sur 167 pages consacrées à l'architecture militaire (édition de 1932), il n'en réserve pas 10 aux fortifications de terre². Nous savons bien qu'il n'y a pas plus de 30 à 35 ans que les choses ont commencé de bouger

et que la recherche en matière de fortification, et en particulier de fortification de terre a été abordée de manière réellement scientifique, d'abord au niveau de la fouille et plus récemment à celui de l'histoire du peuplement. Colloques et publications de ces dix dernières années en témoignent avec éclat.

Il est nécessaire de garder à l'esprit cet historique de la recherche pour apprécier "l'état des lieux" à l'échelle régionale : une part importante des données dont nous disposons sont anciennes, d'utilisation délicate, élaborées dans un esprit différent de celui qui anime la recherche d'aujourd'hui ; et le nouvel élan scientifique est trop récent pour avoir uniformément gagné l'ensemble de la recherche. Là réside l'intérêt d'un colloque comme celui-ci : mesurer le chemin qui reste à parcourir. C'est dans cet esprit du moins que j'aborderai ce rapport, qui comportera 3 volets : celui des inventaires d'abord, puis celui des fouilles et enfin que pouvons-nous faire ? dans quelle direction devons-nous travailler ?

En Poitou-Charentes, l'intérêt des érudits fut très tôt attiré par les mottes, puisque la Société des Antiquaires de France publia en 1817 une lettre de Jouyneau des Loges où celui-ci décrivait une *butte en terre* circulaire entourée d'un fossé profond, sise sur la commune de La Chapelle-

1. Arcisse de Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*... Le même publia en 1837 une *Histoire sommaire de l'architecture* et en 1850 son *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*.

2. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, IIe partie, l'architecture civile et militaire, 1^{ère} édition 1918, 2^{ème} édition 1932.

Saint-Laurent, dans la région de Parthenay (Deux-Sèvres). L'auteur notait la proximité d'un château de pierre ruiné, l'existence de microtoponymes intéressants (château des mottes, le Châtelet) et s'interrogeait, perplexe : "A-t-elle été, dans le principe, le tombeau de quelque guerrier... a-t-elle servi ensuite, comme sa position semblerait le faire soupçonner..., de retranchement, soit pour attaquer le vieux château des mottes, soit pour en défendre les approches ?" ³.

Cette manière d'aborder la question reste la plus courante dans les premiers inventaires des monuments anciens des départements qui voient le jour, un peu partout, au XIX^e siècle. Dans notre région on distingue plusieurs générations ; la première est celle des initiateurs : le préfet Dupin dans les Deux-Sèvres (avant 1817), A. Gautier en Charente Inférieure (1839), J.-H. Michon en Charente (1844) et Ch. de Chergé dans la Vienne (1850) ⁴. Une seconde génération reprend et amplifie ces premiers efforts dans la deuxième moitié du siècle, à l'initiative notamment du Ministère de l'Instruction Publique, qui, en 1859, mit au Concours des Sociétés Savantes pour 1860 la réalisation d'Inventaires monumentaux. Ainsi parurent un répertoire archéologique de la Vienne élaboré sous la direction de Letouzé de Longuemar en 1860, un répertoire archéologique de la Charente par F. Marvaud (publié en 1862), cependant que cette même année 1860 voyait débiter la publication du Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente Inférieure ⁵. Dès lors les inventaires se multiplièrent : on signalera les oeuvres d'Amédée Brouillet (*Indicateur archéologique de l'arrondissement de Civray* — 1865), Lièvre (*Exploration archéologique du département de la Charente*, 1879-1883, malheureusement inachevée), B. Ledain, auteur d'un *Essai de classification chronologique des châteaux du Poitou* (1890) et d'un ouvrage sur *La Gâtine historique et monumentale* (1876), Longuemar encore avec sa *Carte monumentale du département de la Vienne* (1871) ⁶. Il faut

rappeler aussi, bien que ces ouvrages n'aient pas d'objectif archéologique, qu'à la même époque paraissaient deux dictionnaires topographiques, celui de la Vienne (L. Redet, 1881) et celui des Deux-Sèvres (B. Ledain, 1902) ⁷.

Ces publications sont naturellement de valeur très inégale, de même que de nombreuses monographies parues à cette époque (surtout de châteaux de pierre, mais aussi quelques mottes) ⁸. Elles persistent, en général, dans les erreurs communes rappelées au début de l'exposé en ce qui regarde les ouvrages de terre, et la datation des châteaux de pierre reste sujette à caution. Mais ces ouvrages demeurent une base de départ, toujours indispensable : beaucoup de sites, quoiqu'incorrectement interprétés, ont été inventoriés, un nombre non négligeable d'entre eux, aujourd'hui disparus, ne sont connus qu'à travers ces travaux anciens.

Au demeurant, certains chercheurs sont tout à fait remarquables et parfois fort en avance sur les travaux de leur temps : c'est le cas, par exemple, d'un des plus anciens, J.-H. Michon, personnage par ailleurs tout à fait hors du commun, dont la hauteur de vue en matière archéologique étonne encore aujourd'hui : "Les tertres arrondis ou coniques, ou allongés ou géminés, que le vulgaire appelle *mottes*, peuvent être des monticules naturels tel que le puy de Nanteuil, situé sur la droite de la route de Ruelle à la Rochefoucauld, ou celui de Buffajasse près de Rodas, canton de La Valette, ou des tombeaux plus ou moins anciens comme celui de la forêt de Saint-Amant-de-Boixe, ou des mottes féodales comme la motte de Coyron, près de Chalais, ou des retranchements militaires, tels que la motte Bourbon, près d'Aubeterre. Or, il est difficile de les distinguer ; encore plus d'assigner l'époque à laquelle ils appartiennent. Pourquoi donc en faire honneur à la période celtique ?" ⁹. Ajoutons simplement sans insister, que sur les 43 sites que j'ai inventoriés dans le département de la Charente, 20 se trouvent déjà signalés par Michon : 13 d'entre eux sont correctement attribués au

3. *Mémoires et dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères*, publiées par la Société royale des Antiquaires de France, tome 1er, 1817, p. 457-462. L'auteur de la lettre fait référence à l'article *Chérigné*, p. 334, du Dictionnaire statistique du département des Deux-Sèvres, par M. Dupin, où il est question aussi d'une butte en terre — dont la description laisse à penser qu'il s'agirait ici plutôt d'une enceinte.

4. M. Dupin, *Dictionnaire statistique du département des Deux-Sèvres*..., avant 1817. A. Gautier, *Statistique du département de la Charente Inférieure*, 1839. J.-H. Michon, *Statistique monumentale du département de la Charente*, 1844. Ch. de Chergé, Rapport d'ensemble sur les Monuments historiques du département de la Vienne, *Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest (B.S.A.O.)*, VI, 1er trimestre 1850.

5. A. Letouzé de Longuemar, Répertoire archéologique du département de la Vienne, *B.S.A.O.*, IX, 2e et 3e trimestres 1860. F. Marvaud, Répertoire archéologique de la Charente, *Mémoire de la Société archéologique de la Charente*, 1862, p. 198-342. *Recueil de la Commission des Arts et Monuments*... de la Charente Inférieure, 1860 et suivantes.

6. A. Brouillet, *Indicateur archéologique de l'arrondissement de Civray*, 1865. A.-F. Lièvre, *Exploration archéologique du département de la Charente*, *Mémoire de la Société archéologique de la Charente*, 1879-1883. B. Ledain, *Essai de classification chronologique des châteaux du Poitou*, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*..., 1890, p. 360-374. B. Ledain, *La Gâtine historique et monumentale*, 1ère édition 1876, 2ème édition, 1897. A. Le Touzé de Longuemar, *Carte monumentale du département de la Vienne*, *B.S.A.O.*, 4ème trimestre 1871, p. 82-140.

7. L. Redet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, 1881. B. Ledain, *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*, 1902.

8. Par exemple : A. Rempnoux de Vignaud, La motte féodale de Loubert, *Mémoires de la Soc. archéologique de la Charente*, 1895, p. 157 et suivantes.

9. J.-H. Michon, *Statistique monumentale*, p. 135.

Moyen Age, et 7 seulement à l'époque celtique, Michon hésitant d'ailleurs pour 4 d'entre eux.

Cette grande floraison d'inventaires du XIX^e siècle fait place ensuite à une longue période de vide qui se poursuit pratiquement jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, abstraction faite de monographies qu'il n'est pas possible de rappeler ici. Une troisième génération d'inventaires paraît alors, pour l'essentiel, dans les années 1950 et 1960. Un certain nombre d'entre-eux se situent dans la filiation des inventaires du XIX^e siècle, mais avec des objectifs plus restreints, tels les inventaires archéologiques de l'arrondissement de Civray (dès 1926), de l'arrondissement de Jonzac (1950), de celui de Saint-Jean-d'Angély (depuis 1963). Ou bien ils s'efforcent, en s'attachant uniquement aux fortifications et non plus à l'ensemble monumental de toute nature de la région, d'étudier une zone particulière : ainsi G. Gaborit et la frontière Angoumois-Poitou-Saintonge (1954) ou le commandant de la Bastide et les enceintes d'entre Vienne et Charente (1928)¹⁰.

Ces travaux reprennent les descriptions antérieures, mais y ajoutent beaucoup de sites nouveaux, avec moins d'hésitation dans la détermination chronologique.

Un état d'esprit différent anime d'autres auteurs qui s'attachent à des types particuliers de monuments : si le travail de Ch. Daras sur les "anciens châteaux, manoirs et logis de la Charente" (1966) n'est qu'un simple catalogue permettant une première approche, R. Crozet analysant "les églises fortifiées du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge" (1954), apporte des éléments pour une véritable typologie. On notera qu'aucun travail spécifique ne s'attache encore au problème des fortifications de terre¹¹.

Il faut attendre en effet la génération actuelle et les années 1970, dans la foulée du démarrage de l'archéologie médiévale en France, pour que les fortifications de terre soient prises en compte en tant que telles. En même temps,

le renouveau des études historiques oriente les chercheurs vers des préoccupations nouvelles s'efforçant d'intégrer fortifications et sites dans l'analyse de la société de l'époque.

Malheureusement, tout ceci n'intéresse qu'un tout petit nombre de chercheurs, et malgré leurs efforts, et en général la qualité de leur travail, leur enquête ne couvre qu'une partie du champ de la recherche — avec, contre-partie du nouvel intérêt pour les fortifications de terre, un regard sûrement insuffisant sur la construction de pierre. On ne peut noter, en effet, à son sujet, que les travaux de R. Crozet, "Recherche sur les sites des châteaux et des lieux fortifiés en Haut-Poitou au Moyen Age" (1971), et de A. Châtelain, "Donjons romans des pays de l'Ouest" (1973). Les fortifications de terre et de bois, par contre, ont retenu l'attention de R. Proust, "Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charentes" (1978), surtout centré sur le sud des Deux-Sèvres ; j'ai moi-même donné un catalogue des mottes et enceintes des pays charentais ainsi qu'un inventaire des châteaux connus par des textes antérieurs à 1200 dans la même région (1984), auxquels on peut ajouter des recherches sur la maison-forte, surtout axée sur l'Angoumois (1986) et une étude sur les bourgs castraux de l'Ouest (1979). Il faut y ajouter, bien sûr, les recherches de P. Piboule sur les souterrains, dont certains sont liés à des fortifications¹².

Il est très difficile de présenter une synthèse de cette série de recherches accumulées depuis un siècle ; certaines régions ne sont couvertes que par des inventaires du siècle dernier : c'est le cas, par exemple, de presque tout le département des Deux-Sèvres au Nord de la Sèvre niortaise, abstraction faite de quelques publications ponctuelles, et le travail de R. Crozet sur le Haut Poitou (c'est-à-dire le département de la Vienne) s'est plus attaché aux ressources de la documentation écrite qu'à la prospection sur le

10. M. Coquillaud, *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Civray*, 1926. G. Gaborit, *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Jonzac*, 1950. Dr J. Texier, *Inventaire archéologique de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély* (1963 et suivantes). G. Gaborit, *Inventaire archéologique de la frontière Angoumoise, Poitou, Saintonge*, 1954. Cdt de la Bastide, Les fortifications anciennes le long de la Vienne, *Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1928, p. 11-21.

11. Ch. Daras, Les anciens châteaux, manoirs et logis de la Charente, *Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1966, p. 49-150. R. Crozet, Les églises fortifiées du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge, *B.S.A.O.*, 4^eme trimestre 1951, p. 813-820. G. Gaborit, Donjons romans d'Angoumois et de Saintonge, *Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1954.

12. R. Crozet, Recherche sur les sites des châteaux et des lieux fortifiés en Haut-Poitou, au Moyen Age, *B.S.A.O.*, 1971, p. 187-219. A. Châtelain, *Donjons romans des pays de l'Ouest*, 1973. R. Proust, Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charente, *B.S.A.O.*, 2^eme trimestre 1978, p. 405-456. P. Piboule, Un habitat souterrain fortifié au Moyen Age : les souterrains aménagés du Châtelleraudais, *Archéologie Médiévale*, I, 1971, p. 241-260. P. Piboule, Les souterrains médiévaux et leur place dans l'histoire des structures de défense, *Château-Gaillard*, IX-X, Bâle, 1978 ; Caen, 1982, p. 237-253. A. Debord, *La société laïque dans les pays de la Charente, Xe-XIIe siècles*, 1984, annexe I, Catalogue des châteaux et fortifications connus par la documentation écrite antérieurement à 1200, p. 455-469 et annexe II, Mottes et fortifications de terre, p. 470-484. A. Debord, Les bourgs castraux dans l'ouest de la France, dans *Châteaux et peuplements en Europe occidentale du Xe au XVIIIe siècles*, 1^{er} colloque d'Histoire de Flaran, 20-22 sept. 1979, Auch, 1980, p. 57-73. A. Debord, A partir de l'Angoumois : réflexions lexicographiques sur la notion de maison-forte, dans *La maison-forte au Moyen Age*, table ronde Nancy-Pont-à-Mousson, 31 mai-3 juin 1984, éd. CNRS, Paris 1986. A. Debord, Hébergements, repaires et maisons-fortes de l'Angoumois, 11^e Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers, 1986, sous presse.

terrain : donc, il n'est pas possible d'utiliser les anciens inventaires sans faire une vérification site par site sur le terrain. Comme ce n'était pas possible, je m'en abstiendrai. En outre, les différents types de sites (au sens large) n'ont pas également retenu l'attention des chercheurs contemporains.

1. Mottes et enceintes sont assez bien recensées dans les Charentes et le Sud des Deux-Sèvres, mais la question est à reprendre pour l'essentiel du Haut Poitou. En outre, les travaux réalisés actuellement ne dépassent guère encore le stade du catalogue : il existe très peu de relevés topographiques, puisque ceux effectués dans le cadre du programme H40 n'intéressent qu'une demi-douzaine de sites¹³. C'est insuffisant pour qu'on puisse se risquer à un essai de typologie des formes actuellement visibles, même en y ajoutant les éléments épars contenus dans les inventaires et un certain nombre de monographies signalées plus haut.

Il m'avait semblé, s'agissant des mottes castrales, que, sauf quelques exceptions notables, elles étaient souvent dans les pays charentais de taille plutôt moyenne (30 à 40 m de diamètre à la base, 10 à 15 m au sommet, 8 à 9 m de dénivellation) et cette impression se trouve confirmée par les quelques relevés que nous avons effectués et par les constatations faites dans le Sud des Deux-Sèvres.

En pays charentais, ces mottes sont assez souvent installées sur des reliefs naturels qu'on s'est contenté de retailler, circonstance qu'on rencontre aussi dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres — avec une moins grande fréquence peut-être. Ces mottes sont plus fréquemment des mottes de hauteur ou de flanc de coteau que de fond de vallée, au moins en pays charentais où l'on rencontre beaucoup plus de mottes proprement dites que d'enceintes (80 % de mottes). Il en va un peu différemment dans le Sud des Deux-Sèvres, où la proximité de zones de marais amène un plus grand nombre de sites de rivière ou de marais et une proportion plus grande d'enceintes, puisque les mottes (en écartant du décompte les sites classés comme douteux par l'auteur) ne présentent que 52 % des sites recensés. Il est vrai que ce catalogue enregistre tous les sites fossoyés. Mais même en ne tenant compte que des véritables enceintes circulaires (plates-formes surélevées ou non, limitées par un rempart de terre et ceinturées d'un ou plusieurs fossés) les mottes ne représentent que 70 % du groupe.

On ne peut guère aller plus loin pour le moment. On notera cependant qu'en pays charentais, où sur 102 sites

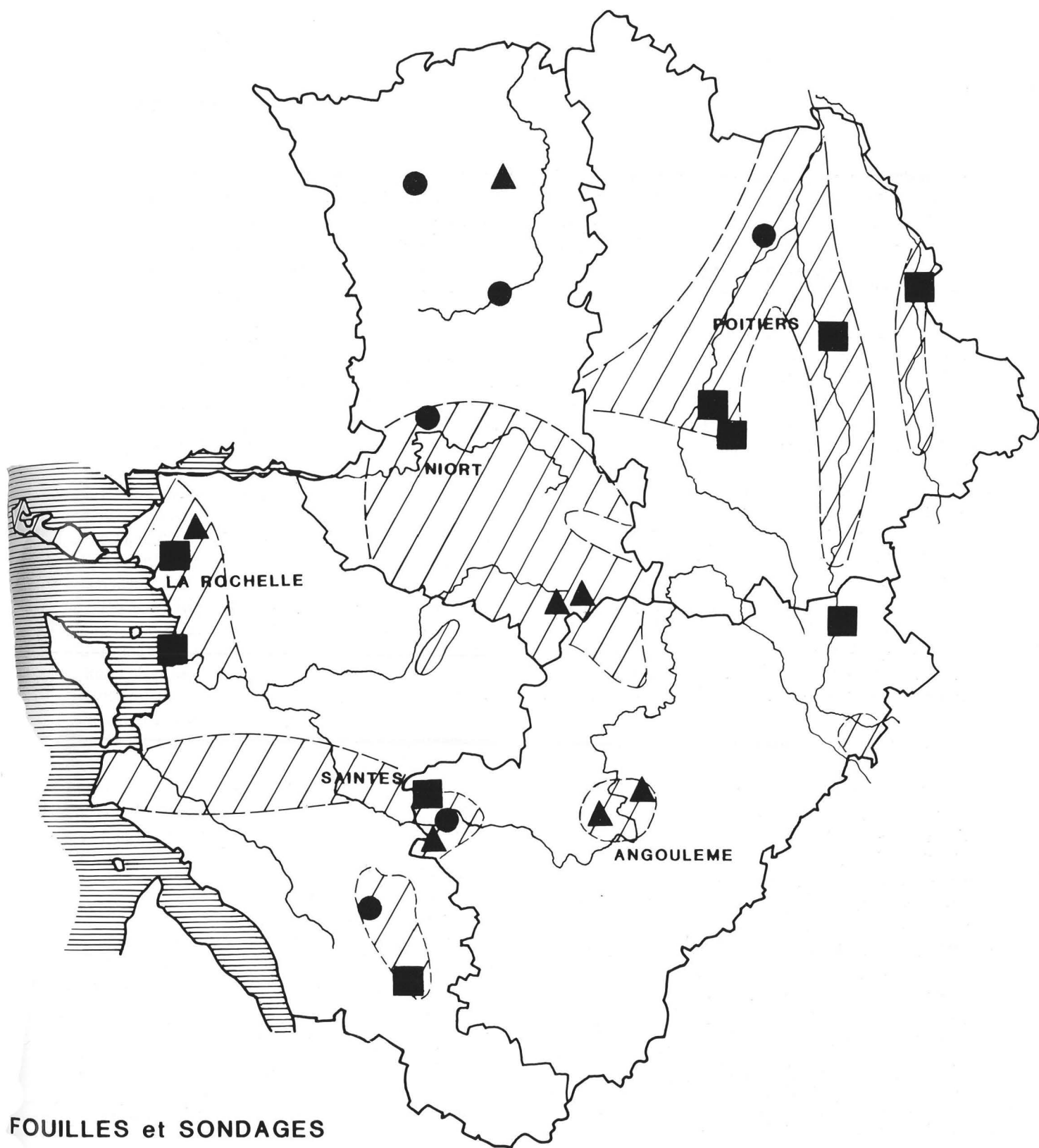
recensés, 98 sont localisables, 35 d'entre eux seulement sont situés dans un village actuel ou en bordure de celui-ci (26 chefs-lieux de châtellenie et 9 sièges de seigneuries moins importantes). Les 63 autres sont à l'heure actuelle complètement isolés (la plupart non documentés), dont 22 sites en confins de paroisse.

Certains de ces sites ont pu avoir un rôle épisodique (notamment militaire), d'autres avoir servi de points d'appui à des familles en mal de ban, dont l'échec expliquerait l'isolement actuel. Mais beaucoup ont servi à autre chose : au défrichement des grandes zones forestières surtout, mais aussi comme points d'appui de centres artisanaux (centre potier de la forêt du Tusson, minières...) : combien alors de villages disparus sont-ils à prendre en compte ? Si la seigneurie châtelaine a souvent pris sa consistance à partir d'un château à motte, il s'en faut que les mottes aient toutes eu ce rôle : mais ici l'enquête ne fait que commencer.

2. Autres sites fossoyés (moated sites) et maisons-fortes : on est, sur ce point, beaucoup moins avancé que pour les mottes. Peu de chercheurs se sont intéressés à cette catégorie — dont la Table ronde de Pont-à-Mousson a montré qu'elle était encore mal définie. R. Proust a inventorié une quinzaine de sites quadrangulaires ou circulaires (qu'il appelle douves circulaires) à plate-forme peu élevée ou de même niveau que le sol environnant, qui peuvent appartenir à cette catégorie. De mon côté, en m'intéressant aux problèmes de la maison-forte, j'ai abordé la question sous un angle un peu différent, l'enquête (362 sites à l'heure actuelle) portant aussi bien sur des "moated sites" que sur des constructions de pierre — aucun catalogue spécifique n'accompagnant les publications pour l'instant. R. Crozet, dans ses recherches de 1971, avait axé son travail surtout sur la documentation écrite et la construction de pierre. Comme on le voit, ces travaux sont complémentaires mais ne s'additionnent pas absolument. Au surplus, ils n'intéressent pour l'instant qu'une petite partie de notre région.

3. Les châteaux de pierre sont, paradoxalement, les parents pauvres dans la recherche actuelle : à côté des monographies d'inégale valeur et déjà anciennes évoquées plus haut, il n'existe des synthèses que sur les églises fortifiées et les donjons quadrangulaires. Aucune recherche n'est en cours, à ma connaissance, sur la question. Pourtant, un inventaire scientifique des châteaux de pierre médiévaux serait nécessaire, ainsi qu'une chronologie plus assurée de la construction et de son évolution.

13. Andone, Fractabotum, Saint-Genis d'Hiersac, Marcillac, Beaumont.



FOUILLES et SONDAGES

pratiqués sur des fortifications dans la région POITOU - CHARENTES

- ▲ H40
- H39 avant 1980
- H39 sauvetages depuis 1984

Principales zones d'activité archéologique
(fouilles et prospections
antiques et médiévales)



D'une manière plus générale, les sites fortifiés n'ont fait l'objet d'essai cartographique que par R. Crozet dans les ouvrages déjà cités, mais le seul essai pour les intégrer dans une analyse de la Société concerne les pays charentais. La seule chose qu'on peut donc affirmer au terme de ce premier point, et j'y reviendrai dans la dernière partie de cet exposé, c'est qu'il est urgent d'étendre les inventaires, et sous de nouvelles formes.

On n'abordera pas la question des fouilles de la même manière que les inventaires. Alors que ceux-ci, même les plus anciens, restent un point de départ utile et même indispensable, il est pratiquement sans objet de s'attarder sur les "fouilles" effectuées ici ou là au XIX^e siècle, dans l'espoir le plus souvent déçu de retrouver quelque sépulture préhistorique. Il ne manque pas, notamment, de sites de mottes défoncées jusqu'au cœur par les antiquaires d'autrefois. Il ne subsiste d'ailleurs, en général, aucune trace écrite des terrassements effectués. Parfois cependant quelque correspondant de Société Savante a publié dans les bulletins régionaux le résultat de ses recherches¹⁴. Rares sont ceux qui ont su voir qu'ils avaient affaire à un site médiéval. A ma connaissance, il paraît y avoir moins de dégât en ce qui regarde les enceintes et les sites fossoyés en général, qui ont moins attiré l'attention des préhistoriens amateurs. Les châteaux de pierre encore habités ou utilisés au XIX^e siècle paraissent avoir fait à l'époque l'objet de restaurations, parfois intempestives, plus que de fouilles : par exemple le donjon de Pons, "agrémenté" de machicoulis vers 1902¹⁵ ; mais on manque de renseignements sur ce point. Depuis la Libération, la situation est restée longtemps aussi médiocre. Certes, un certain nombre de monographies intéressantes concernant les châteaux de pierre ont été publiées, notamment par R. Crozet¹⁶, mais il faut bien reconnaître que jusque dans les années 1970 — et ceci n'est pas propre à notre région — les fouilles médiévales restaient abandonnées sans grand contrôle à des amateurs plus ou moins éclairés, parce que l'archéologie médiévale (sauf pour la période mérovingienne peut-être) n'était pas réellement prise au sérieux par les autorités compétentes, qui ont laissé faire des opérations comme celle entreprise à Richemont, près de Cognac, en 1970, sur un site attesté en 1083, assiégé par Richard Cœur de Lion en 1176, qui n'ont pas été menées

avec la rigueur nécessaire. D'autres fouilles, à Saint-Germain-de-Confolens (un château de pierre) en 1969, ou à Merpins (une motte) à la même époque, ne présentaient aucune garantie scientifique : il s'agissait surtout pour leur initiateurs, qui témoignaient de plus d'enthousiasme que de compétence, de rassembler la jeunesse dans une activité collective "culturelle" ou pédagogique. C'est en 1968 que fut éventrée, dans le vain désir d'y trouver une sépulture, la motte de Malvau, attestée dès 1024 et siège d'une seigneurie documentée¹⁷.

Depuis une quinzaine d'années (les années 1970) la situation s'est considérablement améliorée, au fur et à mesure que l'archéologie médiévale de terrain pénétrait dans la région avec l'arrivée d'une nouvelle génération de chercheurs, grâce aussi à la politique cohérente et à la remise en ordre effectuée par la Direction régionale des Antiquités depuis 1980. S'agissant de notre sujet précis (les actuels programmes H39 et H40 si l'on veut), on peut suivre assez facilement l'évolution des recherches, d'abord sous l'égide de la Direction, puis sous celle de l'association régionale des archéologues du Poitou-Charentes. Depuis 1972 paraît ainsi un bilan annuel des recherches régionales sous formes de notices de fouilles, sondages et sauvetages effectués dans les quatre départements. Le panorama est à peu près exhaustif, à l'exception de quelques sauvetages ponctuels, telle l'opération sur la muraille de la ville de Cognac en 1984.

Bulletin n° année	Nombre total de notices	Archéologie Médiévale	Sites fortifiés			
			Nbre total	H 39	H 40	Souterrain lié à un château
2 (1972)*	32	11	6	1	4	1
3 (1973)	50	14	5	3	2	—
4 (1974)	49	14	5	3	2	—
5 (1975)	55	13	8	4	3	1
6 (1976)	46	14	6	4	2	—
7 (1977)	52	12	7	3	3	1
8 (1978)	51	6	3	1	2	—
9 (79-80)	56	18	6	2	3	1
10 (1981)	45	24	4	2	1	1
11 (1982)	47	12	2	1	1	—
12 (1983)	55	20	2	—	1	1
13 (1984)	63	27	5	1	3	2
14 (1985)	72	33	3	—	3	—
15 (1986)	66	32	6	2	4	—

* Pour 1972, on a complété le bulletin qui n'était pas exhaustif.

14. Fouilles de la motte de Virson, *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives hist.*, volume XII, 6^{ème} livraison, 1^{er} nov. 1982.

Fouilles exécutées à la Motte-Ronde, *Recueil de la Commission des Arts... de la Charente inférieure...*, t. XIX, 1913-21, p. 178, etc...

15. Congrès archéologique de France, 1902.

16. R. Crozet, Le château de Montreuil-Bonnin, *B.S.A.O.*, 4^e série, t. II, 1953, p. 507-514. id., Chauvigny et ses monuments, 1958. id., La tour de Béruges (Vienne). Etude archéologique, *B.S.A.O.*, 3^e série, t. XIII, 1940, p. 192-282.

17. Richemont (Charente), Saint-Germain-de-Confolens (Charente), Merpins (Charente), d'après les rapports de fouille. Malvau, commune de Saint-Martin-de-la-Coudre (Charente-Maritime), dans *Bulletin de la Société archéologique de Saint-Jean-d'Angély*, 1968, p. 9.

[illegible]

et il a paru une synthèse provisoire dans le premier numéro d'*Aquitania*¹⁹. Parallèlement, des études ont été publiées et d'autres sont en cours sur la céramique, les objets métalliques et la faune rencontrés sur le site. Le *castrum* d'Andone (un établissement du Xe siècle sur des niveaux antiques) a été classé Monument historique en 1986.

Plusieurs sondages ont été effectués sur des sites de *mottes*. Certains sont trop ponctuels pour qu'on puisse en tirer enseignement (Saint-Genis-d'Hiersac, Sainte-Gemme) ; il en va de même pour Merpins. On retiendra, par contre, le sondage effectué à Loubigné dans les Deux-Sèvres, où la fouille a montré que le tertre n'était ni un tumulus ni une motte, sans qu'on puisse pour autant définir sa destination : preuve de la prudence avec laquelle nous devons aborder nos inventaires. Inversement, à Glenay (Deux-Sèvres), la butte de Beaumont, "d'environ 20 m de diamètre entourée d'un fossé circulaire et flanquée de deux autres fossés concentriques semi-circulaires", ne devrait pas être rejetée de la catégorie des mottes castrales sans un examen plus approfondi, bien que les sondages n'aient livré aucun matériel²⁰.

La seule fouille de motte qui apporte des renseignements de premier intérêt est celle de la Motte-Tuffeau à Ardilleux dans les Deux-Sèvres : le décapage du sommet de la motte a fait découvrir un donjon de pierre complètement arasé qui avait été construit dessus. La céramique recueillie, et 2 monnaies de Richard Cœur de Lion, nous situent l'occupation entre l'extrême fin du XIIe siècle et le début du XIVe siècle, ce qui correspond parfaitement avec la forme du donjon (carré avec 4 tours d'angle circulaires), tout à fait analogue au donjon de Niort, daté lui des environs de 1175, dont la Motte Tuffeau pourrait donc être une imitation. Une occupation antérieure au donjon de pierre a indubitablement existé sur la motte, quoique la datation du C14 (820 ± ou - 100) paraisse peu vraisemblable dans l'état actuel des connaissances²¹.

Les autres types de sites fossoyés sont concernés par deux sondages en Charente-Maritime effectués l'un au titre du programme H40 (le Breuil-Bertin), l'autre du programme H39 (La Roche-Bertin)²². Les deux sites ont appartenu à Pierre Bertin, sénéchal du Poitou entre 1187 et

1199, puis ses successeurs. Dans les deux cas, nous avons affaire à un *moated site* quadrangulaire à double fossé, dont la plate-forme (40 m x 40 m env.) n'est pas surélevée et comporte des constructions de pierre. Ces deux maisons-fortes sont d'une conception voisine de celle du château comtal de Benon (qualifié de *novum* en 1096), Benon où Pierre Bertin avait commencé sa carrière comme prévôt d'Henri II Plantagenet vers 1180. La Roche-Bertin offre en outre l'intérêt d'être établie au ras d'une motte castrale vraisemblablement, les sondages n'ont concerné qu'une faible partie de chacun des deux sites et malgré le dévouement du responsable les résultats sont restés très parcellaires. Il faudrait une étude d'ensemble avec de vrais moyens scientifiques, comme le souhaite d'ailleurs ce fouilleur en conclusion de sa publication.

Ces opérations menées au titre du programme H40 sont trop peu nombreuses, souvent inachevées. Mais ces travaux ont tous fait l'objet de publications sérieuses, suffisamment détaillées, non seulement sur la fouille proprement dite, mais sur les enseignements qu'elle apporte à la culture matérielle (la faune, par exemple, a été étudiée à Andone et à La Motte Tuffeau).

On voit au terme de ce bilan qu'on ne peut prétendre à une synthèse régionale, même provisoire. Il est bien trop tôt pour la tenter et je ne pouvais accepter d'en donner l'illusion avec un matériau aussi disparate. Depuis une quinzaine d'années, des travaux sérieux ont été entrepris par des chercheurs encore trop peu nombreux et trop dispersés. Depuis dix ans, il a été mis fin aux entreprises hasardées et sans grand intérêt scientifique. Depuis trois ans, l'organisation des chantiers-écoles et de séminaires par l'association des archéologues du Poitou-Charente et la Direction régionale des Antiquités vise à diffuser le dernier état des connaissances techniques en archéologie (et pas seulement en castellologie, bien sûr). Sur un plan strictement technique, on peut envisager l'avenir avec un optimisme mesuré. Il me semble, toutefois, que si nous voulons aller plus loin, il est temps d'élaborer un véritable programme de recherche. On me permettra, pour conclure, de présenter quelques réflexions à ce sujet.

19. A. Debord, Fouille du *castrum* d'Andone à Villejoubert (Charente), *Ville colloque Château-Gaillard*, Blois, septembre 1974, Caens 1975. A. Debord, Les fouilles du *castrum* d'Andone, *Aquitania*, t. I, 1983, p. 173-197. Voir aussi la chronique des fouilles dans *Archéologie Médiévale*, depuis 1972. A. Debord et M. Leenhardt, La céramique d'Andone, *Archéologie Médiévale*, t. V, 1975, p. 209-242.

20. Loubigné : R. Proust, Un tumulus rajeuni, *Bulletin de la Société historique des Deux-Sèvres*, 2e série, XVI, n° 1, 1er trimestre 1983, p. 75-77. Glenay : *Bulletin de liaison des archéologues du Poitou-Charente*, 1983, p. 45.

21. R. Proust, Une motte défensive : la Motte Tuffeau près de Chef-Boutonne, *Bulletin de la Société historique des Deux-Sèvres*, 2e série, t. VI, 1973, n° 1, p. 47-72.

22. J. Métayer, Le Breuil Bertin (commune de Saint-Ouen-d'Aunis, Charente-Maritime), compte-rendus dans *Bulletin de liaison du Poitou-Charente*, (1971 et suivantes). Du même, La Roche-Bertin (commune de Saint-Soulle, Charente-Maritime), compte-rendus dans le même bulletin (1973-1978) et *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, XI, 1985, p. 21-36.

Il est évident d'abord qu'un tel programme ne se conçoit qu'en fonction d'une interrogation historique plus générale sur la place des fortifications et des résidences aristocratiques dans la vie sociale de leur temps, comme centres politiques, administratifs, résidentiels et militaires. De l'an Mil à la fin du XVe siècle, cette place a constamment évolué : le temps des seigneuries châtelaines n'est pas celui des maisons-fortes et la Guerre de Cent ans introduit des préoccupations militaires nouvelles²³. Or, nous manquons d'études de ce genre et plus largement d'ouvrages historiques sur la société régionale : pour les Xe et XIIe siècles, il existe, certes, un ouvrage récent sur les pays charentais qui s'efforce d'incorporer les données archéologiques, mais pour le Poitou cette synthèse est à faire : le travail de M. Garaud sur les châtelains du Poitou ne peut plus nous satisfaire, mais n'est pas remplacé²⁴. Il serait dangereux d'extrapoler au Poitou la situation charentaise, même si la parenté est certaine. Aucune étude d'ensemble n'a été consacrée au XIIIe siècle en dehors d'une enquête en cours sur les maisons fortes de l'Angoumois, et pour le bas Moyen Âge l'excellente synthèse de R. Favreau sur Poitiers déborde, certes, largement le cadre urbain et nous apporte beaucoup d'enseignements précieux, mais son objectif fondamental est différent²⁵.

Il ne nous appartient pas d'aller au-delà du souhait de voir se faire de telles études. Elles ne seront possibles que si nous apportons une documentation archéologique appropriée :

1. Il faut, de toute urgence, réaliser en priorité des *inventaires* selon un programme cohérent et uniforme pour les quatre départements. Ces inventaires doivent dénombrer et décrire les sites terrassés de toute nature (mottes, enceintes circulaires, *moated sites*...), mais ils doivent aussi recenser et décrire les châteaux de pierre : ces derniers ont souvent coexisté sur un même terroir, et on ne pourra les interpréter valablement que dans une analyse chronologique et géographique globale : or s'il existe, on l'a vu, des inventaires partiels de sites fossoyés, on a vu aussi qu'aucun recensement scientifique n'existe sur les châteaux, manoirs et logis de pierre.

Deux communications évoqueront devant vous l'expérience acquise en Poitou-Charente en matière de prospection au sol et de prospection aérienne. Je voudrais seulement ici proposer une démarche plus générale pour

constituer des dossiers susceptibles de servir de documentation de base pour les prospections et vérifications sur le terrain :

— Il faut constituer un fichier de tous les sites signalés dans les inventaires ou monographies antérieures, qu'elle que soit la fantaisie de leur datation, qu'il faudra vérifier.

— Le fichier devra intégrer toutes les mentions de sites castraux et de résidence aristocratique de toute nature qu'on peut trouver dans la documentation écrite : les cartulaires régionaux (presque tous publiés) et les aveux et dénombrements du XIVe au XVIIIe siècles, qui sont une mine archéologique beaucoup trop négligée.

— Il faut y joindre le dépouillement systématique du cadastre napoléonien : les atlas cadastraux évidemment (qui livrent des sites évidents et des formes parcellaires suggestives à analyser), mais aussi les matrices et les états des sections, pour y recueillir les données si riches de la microtoponymie. Le travail a été entrepris pour la Vienne sur une base informatique par P. Piboule, j'y travaille pour la Charente : il faudrait harmoniser et généraliser cette recherche.

La constitution de ce fichier est un travail d'équipes, facile à organiser, et qui ne demande pas de moyens techniques particuliers.

2. Il est également indispensable d'élaborer un programme régional de fouilles portant à la fois sur H39 et sur H40. On aurait d'ailleurs tout intérêt à penser un programme interrégional qui permettrait des comparaisons utiles. Je ne suis pas partisan de la multiplication excessive des fouilles : il y a là, le plus souvent un gaspillage inutile du patrimoine, à supposer, en outre, qu'on dispose de personnel compétent en nombre suffisant. Mais il est certain que nous manquons cruellement d'exemples caractéristiques. Il faut élaborer un programme à deux niveaux : un petit nombre de sites, choisis avec soin, doivent faire l'objet de *fouilles exhaustives*, permettant d'en connaître toutes les structures et tous les éléments caractéristiques (céramique, objets métalliques, os de cuisine...). Le deuxième niveau est celui des *sondages* plus ponctuels et qui ne peuvent se concevoir valablement que *coordonnés* dans le cadre du programme général.

23. A. Debord, Châteaux et résidences aristocratiques. Réflexions pour la recherche (*Château-Gaillard*, XIII, Wageningen (Pays-Bas), 31 août-6 sept. 1986, Caen 1987.

24. A. Debord, Cf. note 12. M. Garaud, *Les châtelains du Poitou et l'avènement du régime féodal*, XIe et XIIe siècles, Poitiers 1967.

25. R. Favreau, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge*.

3. Sur ce point, et en attendant des études sociales plus poussées, certaines recherches pourraient être entreprises dès maintenant :

— La seigneurie châtelaine s'est assise au XI^e siècle sur des forteresses dont certaines sont restées des fortifications de terre, dont d'autres, à la vie plus complexe, ont connu des phases diverses de construction de pierre. Tous ces sites sont documentés, leur environnement (châtellenie, lieux de culte...) facile à cerner : on peut imaginer un programme de fouilles sur quelques sites caractéristiques et comparer leur évolution, leur durée, les formes de la vie matérielle...

— Ces chefs-lieux de châtellenie ont permis le développement d'agglomérations subordonnées, dont nous avons entrepris le recensement et la cartographie sur le plan national : nous y participons, mais c'est un travail de longue haleine et qu'il faut développer.

— Le duché d'Aquitaine n'a pas eu la consistance politique de principautés comme la Normandie par exemple, mais les princes se sont efforcés de garder un contact facile et régulier avec leurs domaines (Aunis, bas Poitou, Bordeaux...), avec les églises et abbayes de leur dépendance. Ils ont circulé et beaucoup : ont-ils eu une politique castrale en rapport avec cette nécessité ?

— Les princes, au XII^e et au XIII^e siècles surtout (Henri II, Alphonse de Poitiers) ont été des grands bâtisseurs, mais on n'a pas encore tenté une analyse de leur politique en la matière, ni de l'influence qu'elle a eue sur la construction militaire.

— Pour le XIII^e siècle, c'est surtout un problème d'inventaire : où habitait la petite chevalerie rurale ? Quel genre de résidences avait-elle ?

— Enfin, les pays charentais ont été coupés en deux lors de la Guerre de Cent Ans : quels sont les châteaux, les maisons-fortes, les résidences aristocratiques incluses dans ce *no man's land* indécis et disputé ? Quelles sont les modifications apportées, de ce fait, à la construction ? Combien d'abandons ? Combien de constructions nouvelles ?

Tout ceci, bien entendu, n'est qu'un échantillonnage des questions possibles ; il demande à être discuté, précisé et complété. Ce qui m'amène, tout naturellement, pour finir, à formuler le souhait qu'il sorte de ce colloque au delà des bilans et des études ponctuelles un vrai groupe de travail qui puisse définir les objectifs dans nos régions et mettre sur pied des programmes et un calendrier de recherches.